

ASF : 30 ANS DEVANT SOI



1992, Au départ, il y avait l'affirmation du « droit et du devoir d'assistance des avocats dans le cadre de la mission traditionnelle du barreau ». La Conférence Internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB) y fonda sa décision « d'organiser en commun, chaque fois que les circonstances l'exigent pour la défense des droits de l'homme ou des droits politiques ou dans toute situation d'urgence du même ordre, l'assistance des personnes mises en cause en quelque pays que ce soit ».

Pierre Legros, appuyé par Xavier Magnée, Carl Bevernage, Erik Carré, Bavo Cool et quelques autres ont pris appui sur ce fondement pour fonder Avocats sans frontières, Dans le *Forum* n° 288 du mois de janvier 2022, il vous raconte les prémises de cette aventure.

30 ans plus tard, ASF est une organisation non gouvernementale, présente dans une dizaine de pays et qui mobilise des centaines de personnes contribuant à la réalisation de son mandat.

Il y eut d'abord le génocide du Rwanda, Deux ans après sa fondation, ASF était confronté à un défi d'une taille inattendue, Il fallait ramener le droit dans un pays dévasté par la folie aveugle : reconstruire un appareil judiciaire, recréer de toutes pièces un barreau, aider les victimes à faire entendre leurs voix, défendre les accusés du crime ultime, permettre à un peuple éclaté de se reconstruire comme une nation. Ce fut le début d'une longue évolution.

Aujourd'hui, ASF est présent dans une dizaine de pays, principalement africains, pour y travailler à la lutte contre les discriminations, permettre aux personnes en situation de vulnérabilité de faire valoir leurs droits, d'accéder au droit, défendre les droits humains, organiser l'accès à la justice, combattre la corruption,...

Ces 12 et 13 octobre 2022, en point d'orgue de la célébration de ce trentième anniversaire, ASF organisait, pour la deuxième fois, une conférence internationale *Lawyering for change*,

Nous étions près de deux cents à échanger nos expériences et expertises, Le défi est de taille dans un monde qui apparaît aujourd'hui si difficile : crise climatique, crise sanitaire, crise énergétique, crise migratoire, crise ukrainienne, ... mais aussi, et peut-être surtout, crise démocratique. Depuis le début du mois de septembre la droite radicale est arrivée au pouvoir au cœur même de l'Europe, dernière forteresse de défense des droits humains. A la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie, se rajoutent la Suède, le Royaume-Uni, l'Italie. Et dans d'autres, y compris très près de nous, voire chez nous, elle s'en rapproche...

L'heure est donc à se serrer les coudes, à définir des objectifs « atteignables », à scruter l'état des lieux de façon approfondie, à mettre en place des stratégies raisonnées et efficaces, à nouer des alliances, à agir avec détermination.



Voici les grands axes qui structureraient la conférence

1 | EMPOWERING FOR CHANGE

Comment remettre les justiciables au cœur du processus de réalisation de leurs droits, renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des communautés, contribuer à leur autonomisation réelle ? Analyse d'impact des actions entreprises, définition des limites et examen des moyens qui permettraient de les repousser.

2 | LAWYERING FOR CHANGE

La place des avocats et des professionnels du droit dans le changement. Comment faire vivre nos combats judiciaires, les inscrire dans des actions coalisées, qui résonnent dans l'ensemble de la société ?

3 | ADVOCATING FOR CHANGE

Identifier les conditions de la réussite de stratégies de plaidoyer, en présentant différents modes d'actions qui permettent d'obtenir des changements concrets. Lutter contre la criminalisation de la pauvreté, des migrations : mettre en évidence les responsabilités de certains acteurs économiques.

4 | REPOSITIONNER LA JUSTICE AU CŒUR DE LA RÉGULATION SOCIALE ET POLITIQUE

Comment rendre sa noblesse à la notion d'Etat de droit, faire en sorte que les droits humains ne soient pas décriés comme la manifestation d'un certain « égoïsme content des nantis occidentaux » ? Faire comprendre que le respect, la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, c'est pour tous les êtres humains, pas seulement pour les mâles blancs et chrétiens.

Deux journées d'une grande richesse, qui ne peuvent rester sans lendemain. Pour « continuer le combat », ASF a lancé l'initiative *Justice ExPEERience*, un réseau social, international et multilingue, sur une plateforme indépendante et sécurisée : un outil collaboratif, structuré en espaces partagés pour communiquer des informations, stocker des contenus, travailler en commun sur des documents en ligne. Rendez-vous sur www.justiceexperience.org (ou demandez plus d'infos à l'adresse info@justiceexperience.org).

*Rejoignez-nous.
La justice,
c'est notre affaire
à tous.
Luttons*



YVES OSCHINSKY

